

La mise en œuvre du référentiel développement durable dans l'enseignement supérieur à l'Université d'Aix-Marseille

*Nelly Donneaud** ; *Mariane Domeizel**
Centre Saint Charles, 3, place V. Hugo - case J -
13331 Marseille Cedex 3

Introduction :

La loi Grenelle 1 dans son article 55¹ du 3 août 2009, impose à tous les établissements d'enseignement supérieur de mettre en place une démarche Développement Durable (dans ses dimensions économique, sociétale et environnementale (figure 1)) sous la dénomination de « *Plan Vert* ».

Pour la première fois dans leur histoire, à la suite du Grenelle de l'Environnement, la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et leurs membres ont entrepris un travail commun autour du développement durable et de la responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Les engagements récents de la France lors du Sommet de Rio+20 en juin 2012 (art. 229 à 235 de la déclaration finale) confortent les choix des universités et écoles, à savoir : aucun changement de société ne peut se faire sans l'innovation et la recherche, ni sans la formation, aux nouvelles problématiques du XXI^e siècle des citoyens et décideurs d'aujourd'hui et de demain.

Simple expression au départ, le Plan Vert a pris corps avec l'écriture de la première version du canevas du Plan Vert 2010. Sortie le 17 juin 2010, il intègre les neuf défis de la Stratégie Nationale Développement Durable (SNDD) 2010-2013. Il comporte de surcroît l'élaboration par la Conférence des Grandes Ecoles, la Conférence des Présidents d'Universités et leurs parties prenantes, d'un référentiel destiné à la mise en œuvre de ce Plan dans une logique d'amélioration continue.

* Ingénieur d'études, Directrice de la Direction développement durable d'Aix-Marseille Université, +33 4 13 55 02 66, Mail : nelly.donneaud@univ-amu.fr

* Maître de conférences, Vice-Présidente déléguée au développement durable d'Aix-Marseille Université, Laboratoire Chimie et Environnement, +33 4 13 55 06 55, Mail : mariane.domeizel@univ-amu.fr

¹ L'article 55 de la Loi Grenelle 1 stipule : « Les établissements d'enseignement supérieur élaboreront, pour la rentrée 2009, un «Plan vert» pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable » (Ministère de l'écologie, 2009).

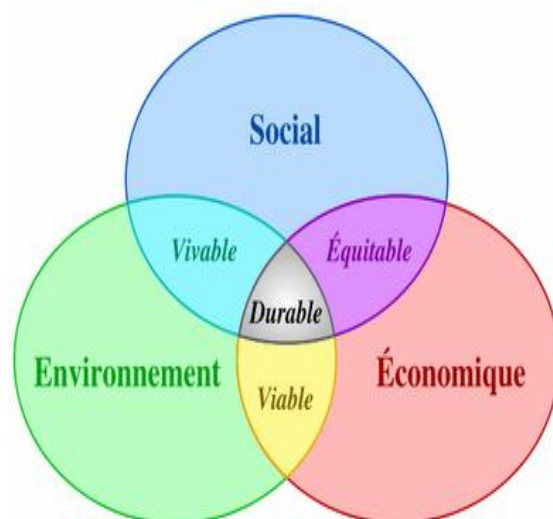


Figure 1 : les 3 piliers du développement durable.

Le Plan vert est composé de 2 parties complémentaires :

Le Canevas Plan Vert : modèle de stratégie de développement durable dont l'objectif principal est de fournir un exemple de dispositif opérationnel. Pour chaque défi, des leviers d'actions sont proposés pour aider les établissements d'enseignement supérieur à mettre en place un plan d'action.

Le Référentiel Plan Vert (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) : outil de pilotage servant à diagnostiquer l'état d'avancement et la pertinence des actions menées en matière de développement durable dans l'établissement. Il sert à la mise en place d'une stratégie de développement durable.

Le référentiel national Plan Vert

Après un an d'utilisation au sein des établissements d'enseignement supérieur français, le référentiel a fait ses preuves et démontré son utilité de cadre développement durable aux établissements d'enseignement supérieur. De cette période ont vu le jour des guides nationaux de bonnes pratiques développement durable (exemple : le guide des campus responsable², ou encore le mémento éco campus sortie en 2010 de la caisse des dépôts et des consignation Son usage durant cette période a également permis de mettre en avant sa perfectibilité, c'est pourquoi un nouveau groupe de travail CPU/CGE a pris corps dans le but d'offrir une nouvelle version pour 2012, qui intègre en plus des notions présentes dans la première version les nouvelles normes comme celle de l'ISO 26 000³. Cette nouvelle version est présentée par la suite.

Le référentiel se présente non seulement comme un outil de pilotage du Plan Vert pour les établissements mais également comme :

- ✓ Un Outil pédagogique DD/RS (développement durable/ responsabilité sociétale) pour les établissements d'enseignement supérieur

² "Guide des campus responsable" édition 2010 produit par *Campus Responsable*

³ Norme NF ISO 26000 "Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale" parue le 1er novembre 2010

- ✓ Un Outil de communication et de partage des bonnes pratiques en interne comme en externe
- ✓ Un Guide stratégique avec des objectifs pour l'amélioration continue à 1, 3 et 5 ans et une priorisation des actions à mener en cohérence avec les 9 défis du Canevas du Plan Vert et la norme ISO 26 000
- ✓ Un Autodiagnostic qui met en avant les points forts, les points faibles et les actions réalisées
- ✓ Un Tableau de suivi de la démarche pour les directions opérationnelles et les référents DD
- ✓ Une Base d'un processus de labellisation

Les remarques énoncées par les utilisateurs du référentiel, version 2010 étaient les suivantes :

- Le Référentiel 2010 est **trop long**. Il comporte **trop de variables et d'indicateurs** (plus d'une centaine), souvent trop précis. Lourd à documenter
- Il y a un **fort déséquilibre entre les 5 axes**
- Il y a souvent confusion entre les variables et les niveaux de progression
- La distinction entre variables ou entre niveaux est parfois difficile à faire.
- Le Référentiel 2010 est trop technique sans variables stratégiques distinctes.
- Le Référentiel 2010 est difficile à remplir pour les établissements multi-sites.

Ainsi le groupe de travail a entièrement revu la structure et le corps du référentiel afin de les redéfinir et de les réorganiser pour répondre au mieux à la demande.

Le nouveau référentiel se veut donc plus simple, pragmatique et compréhensible par tous avec un nombre limité de variables et une facilité d'utilisation pour les parties prenantes. Il se veut également pédagogique, incitatif et évolutif. Afin de faciliter la saisie, il s'attache à intégrer les variables demandées par ailleurs par les ministères de tutelle et les partenaires (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur...)

La composition du référentiel, version 2012 :

Comme le référentiel 2010, la version 2012 est organisée selon 5 axes:

- un axe stratégie et gouvernance
- un axe enseignement et formation
- un axe recherche
- un axe gestion environnementale
- un axe politique sociale et ancrage territorial

A la différence du référentiel 2010 qui est construit sur 4 niveaux, le référentiel 2012 est construit sur 5 niveaux d'amélioration continue avec **un niveau central (3)**, pilier, qui correspond au respect de la réglementation, des objectifs du canevas plan vert (SNDD) ou des bonnes pratiques d'usages lorsque les deux précédents n'existent pas (Tableau 1).

Tableau 1 : la définition des niveaux du référentiel

Niveau (1) Prise de conscience	Niveau (2) Initiation	Niveau (3) Conformité	Niveau (4) Maîtrise	Niveau (5) Exemplarité
Prise de conscience du DD Réflexion en cours Aucune formalisation des enjeux du Plan Vert	Début d'état des lieux et de mise en conformité Mesures partielles de performance Quelques actions ponctuelles	Conformité à la législation dont le Plan Vert et aux bonnes pratiques d'usages. Formalisation. Evaluation des actions engagées.	Processus d'amélioration continue Début d'innovation Recherche d'efficience	Excellence Innovation Reconnaissance par les pairs

Chaque axe contient une série de variables dites "stratégiques" (entre 3 et 5) auxquelles correspondent des variables dites "opérationnelles", en tout il y a 63 variables dont 18 stratégiques (Tableau 2) qui sont à mettre en parallèle avec les 129 items uniquement opérationnels du référentiel 2010.

Tableau 2 : les variables stratégiques

Axe	Variabes stratégiques
Axe 1 : Stratégie et gouvernance	<p>1.1 Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétale et environnementale</p> <p>1.2 Formaliser sa politique de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement</p> <p>1.3 Déployer (ressources humaines, techniques et financières...) et piloter la DD&RS au sein de l'Etablissement (structures, collaborateurs, tableaux de bord, ...)</p>
Axe 2 : Enseignement et formation	<p>2.1 Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements / Créer des pôles de formations spécialisées</p> <p>2.2 Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des étudiants</p> <p>2.3 Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des personnels des établissements (enseignants, chercheurs, administratifs)</p> <p>2.4 Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RS</p>
Axe 3 : Recherche	<p>3.1 Promouvoir la recherche interdisciplinaire DD&RS de l'établissement au niveau territorial, national et international</p> <p>3.2 Mettre la recherche DD&RS, sa démarche et ses outils au service des programmes de formations initiales et continues et de la pédagogie</p> <p>3.3 Valoriser, transférer les résultats des travaux de recherche DD&RS auprès des parties prenantes tant au niveau national qu'international</p>
Axe 4 : Gestion environnemental	<p>4.1 Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources</p>

	4.2 Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement (dont les pollutions) 4.3 Développer une politique en faveur de la biodiversité
Axe 5 : Politique sociale et ancrage territorial	5.1 Favoriser une politique humaine et sociale de parité et de diversité au sein des personnels 5.2 Valoriser et développer les compétences et la mobilité interne 5.3 Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement (personnel et étudiant) 5.4 Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants 5.5 Engager l'établissement dans le développement DD&RS sur ses territoires

Une variable stratégique a un spectre plus large que la somme des variables opérationnelles qui lui correspond (Tableau 3). Une variable stratégique formalise un enjeu important pour les établissements d'enseignement supérieur, elle est stable dans le temps. Les variables opérationnelles quant à elles sont définies par l'action dans un contexte évolutif (objectifs des Stratégies Nationales ou Européennes par exemple,...), elles pourront donc évoluer ou disparaître dans des versions futures du référentiel au vues des objectifs décidés alors.

Tableau 3 : Exemple d'une variable stratégique et des variables opérationnelles associées

Variationnelles stratégiques	Variationnelles opérationnelles
2.1 Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements / Créer des pôles de formations spécialisées	2.1.1 Adapter les enseignements des cursus traditionnels : intégration des problématiques de DD&RS dans les programmes de formation initiale y compris des programmes d'apprentissage, d'alternance et doctoraux 2.1.2 Intégrer le DD&RS dans les programmes de formation continue / professionnelle 2.1.3 Créer un pôle de formations spécialisées et/ou d'une école doctorale sur les questions du DD et/ou RS

La nouvelle version du référentiel a permis de rééquilibrer les proportions de chaque axes et ainsi redonner toute l'importance à certains axes comme celui de "l'enseignement et formation" et celui de "la recherche" (Figure 2). Ainsi, la part prépondérante observée pour l'axe « gestion environnementale » (près de 50%) a été rééquilibrée au profit de la recherche et de la formation, axes particulièrement peu représentés dans le référentiel version 2010. Il était regrettable que dans un établissement d'enseignement supérieur ces 2 axes représentent à tous les 2 moins de 15 %.

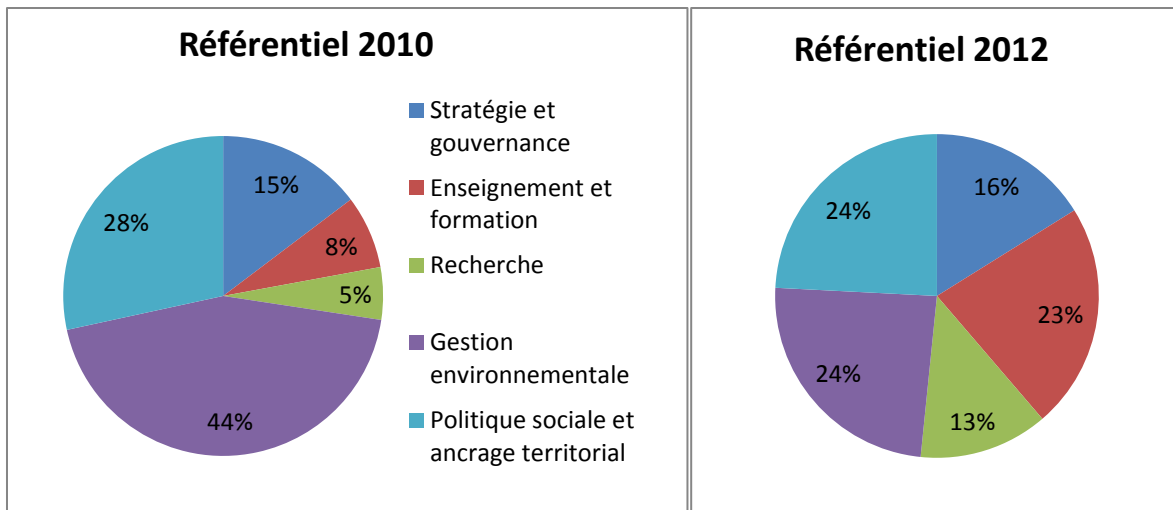


Figure 2 : Comparaison de la répartition des items par axe selon les 2 référentiels.

Le visuel

Le tableau du référentiel se lit de gauche à droite (Figure 3) :

La première colonne correspond au code de la variable. S'en suit le numéro du défi de la SNDD à laquelle la variable se rattache. Les colonnes de trois à sept font références aux cinq niveaux d'évaluations adaptés à la variable. Les colonnes huit et neuf se composent d'une liste d'indicateurs donnés à titre d'exemple ainsi qu'une liste de documents d'appui utilisables. Enfin les dernières colonnes relèvent du plan d'action à un, trois et cinq ans. Cet outil d'évaluation a été conçu dans le cadre de l'élaboration d'une démarche systémique du DD dans les établissements d'enseignement supérieur.

Figure 3 : le visuel du référentiel

Niveau opérationnel (pour l'établissement)	N°	Définition des niveaux de réponses	5- AXE POLITIQUE SOCIALE ET ANCRAGE TERRITORIAL					INDICATEURS	Documents d'appui	Plan d'action		
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 CONFORMITÉ AUX PLAN VERT	Niveau 4	Niveau 5			1 an	3 ans	5 ans
S	53	Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement (personnels et étudiants)	1 Plan de communication et de participation interne et externe sur la qualité de vie au travail	2 Quelques actions ponctuelles de prévention sont mises en œuvre dans une politique globale	3 Un plan d'action porte sur l'information et la formation de personnes et étudiants en matière de sécurité, santé et bien-être	4 Une politique de la qualité de vie dans l'établissement est formalisée et appliquée	5 Pour la qualité de vie sur campus, la politique de bien-être des étudiants et du personnel, et pour ces catégories de personnes, des programmes de santé et de bien-être sont mis en œuvre	Supports d'information et de communication Mémoires de participation Cartographie des demandes Tous les % de résolution de problèmes Résultats de l'évaluation sur la qualité de vie au sein de l'établissement	Rapport d'activités sur la sécurité Plan de bien-être au travail Rapport de bien-être, rapport d'évaluation Document communiqué dans le domaine de la sécurité Résultats de l'évaluation sur la qualité de vie au sein de l'établissement			
O	531	Mise en place d'une politique de prévention, de sécurité et de santé	1 La CASSEZ est mise en place et permet de suivre l'état de santé des personnes et de leur proposer des actions de prévention	2 Une habitude est de formaliser et de mettre à jour des protocoles de prévention	3 Des comités régionaux, au sein de chaque faculté, de santé et de sécurité sont créés	4 Plan de prévention et de sécurité formalisé et appliqué	5 L'ensemble des services de prévention et de sécurité sont formalisés et appliqués	Part de la population en bonne santé Part de la population en mauvaise santé Part de la population en danger Part de la population en danger grave Part de la population en danger très grave	Rapport d'activités sur la sécurité Plan de bien-être au travail Rapport de bien-être, rapport d'évaluation Document communiqué dans le domaine de la sécurité Résultats de l'évaluation sur la qualité de vie au sein de l'établissement			
O	532	Mise en place d'une politique de qualité de vie	1 Un plan d'information est mis en place	2 Des actions sont mises en œuvre pour améliorer la qualité de vie des personnes	3 Un plan d'action est mis en œuvre pour améliorer la qualité de vie des personnes	4 La stratégie de qualité de vie est formalisée et appliquée	5 La stratégie de qualité de vie est formalisée et appliquée	Part de la population en bonne santé Part de la population en mauvaise santé Part de la population en danger Part de la population en danger grave Part de la population en danger très grave	Rapport d'activités sur la sécurité Plan de bien-être au travail Rapport de bien-être, rapport d'évaluation Document communiqué dans le domaine de la sécurité Résultats de l'évaluation sur la qualité de vie au sein de l'établissement			

Les différents sites

Les établissements d'enseignement supérieurs ont la spécificité d'avoir pour la plupart des bâtiments sur des zones géographiques éclatées et plus ou moins éloignées. Ainsi, le terme de site (et son pluriel "multi-sites") est absent de ce référentiel ayant été jugé trop restrictif (sens géographique trop marqué) par le groupe de travail⁴. En lieu et place le présent référentiel fait appel à la notion d'Unité Géographique et/ou Organisationnelle (UGO) pour répondre à la diversité des établissements d'enseignement supérieur en termes d'implantation géographique (site) et d'organisation.

Les documents

Le document support du référentiel est un fichier Excel, en *open source*, qui est composé de plusieurs onglets, absents de la version originelle du référentiel et qui ont fait leur apparitions dans la version 2012 :

- Un onglet "INTRODUCTION" qui explique les contextes et les enjeux de la création du référentiel;
- Un onglet "GUIDE D'UTILISATION"
- Un onglet "Renseignements généraux" dans lequel l'établissement se définit sommairement et propose éventuellement un système de pondération ;
- Un onglet "Synthèse établissement" qui récapitule l'ensemble des évaluations sur les 5 axes du référentiel et permet d'attribuer une note finale à l'établissement;
- Un onglet "Bonnes pratiques" dans lequel l'établissement inscrit, *a minima*, une bonne pratique par axe du référentiel ;
- Un onglet "GLOSSAIRE" dans lequel sont définis tous les acronymes et quelques expressions que le groupe de travail référentiel a jugé utile de préciser.

L'application du référentiel national développement durable à l'université d'Aix-Marseille

L'auto-évaluation par le référentiel est réalisée annuellement afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre des actions. La démarche développement durable (DD) est une démarche transversale qui demande l'appropriation et l'implication de tous. Ainsi, afin de mobiliser l'ensemble des acteurs, une entrevue est réalisée avec chaque instance pour présenter la démarche DD, définir leurs actions et remplir avec elles les axes du référentiel pour lesquels elles sont impliquées.

A l'issue des entretiens un rapport leur est alors soumis pour validation. La transmission des données et des documents constituant et agrémentant la base documentaire d'appui à l'argumentation du référentiel demeure indispensable.

Une fois l'ensemble des données récoltées et les niveaux définis, l'ensemble est alors saisi dans un outil en ligne « EVADES⁵ » (figure 4) qui permet la remontée des informations au niveau national. Les extractions du logiciel permettent d'analyser et de croiser les résultats selon les variables définies.

⁴ Groupe de travail constitué de référents Développement Durable issues des Grandes Ecoles et Universités.

⁵ Outil réalisé par Fondaterra / BEP Concept



Figure 4: Capture d'écran du site www.evaddes.com

Les informations sont transmises, avec l'accord de l'établissement, à des organismes partenaires qui publieront des guides de bonnes pratiques et permettent ainsi la mutualisation des bonnes pratiques au niveau national. Actuellement, la diffusion des informations telle qu'elle est mise en place au niveau national n'a pas pour but de classer et de hiérarchiser les établissements d'enseignements supérieurs sur leurs actions de développement durable.

Au cours de l'année 2011-2012, de nombreux changements ont eu lieu à l'université d'Aix-Marseille : la fusion des universités mais aussi les changements impliquant l'organisation, la gouvernance et également la version 2012 du référentiel. Par conséquent, suite aux profondes modifications, l'auto-évaluation Développement Durable 2011-2012 n'a pas encore aboutie.

En revanche, en comparant l'auto-évaluation des deux précédentes années universitaires issues de l'Université de Provence, nous pouvons constater une évolution positive flagrante (Tableau 4). Bien que naissant (2009), le département Développement Durable a su croître rapidement. Cette évolution s'explique par l'étoffement de l'équipe dédiée à la mise en place du développement durable au sein de l'établissement ainsi que le nombre d'actions mises en place tel que : la collecte sélective des déchets, la réalisation de colloque de sensibilisation pour le bien être des étudiants et du personnels etc...

Tableau 4 : résultats de l'autoévaluation de l'université de Provence extrait du logiciel Evaddes

Période	Nombre total d'items	Nombre d'items suivis	Nombre de points acquis	Nombre maximum de points
09/2009 - 08/2010	101	101	186	404
09/2010 - 08/2011	101	101	224	404

Enfin à titre d'exemple, l'analyse par domaine du dernier exercice permet notamment la mise en exergue de la difficulté de la gestion environnementale dans une université dont l'éclatement géographique est très important (22 sites géographiques étendus sur 7 communes).

Tableau 5 : résultats de l'autoévaluation de l'université de Provence extrait du logiciel Evaddes

N°	Domaine	Nb total d'items	Nb d'items suivis	Nb d'items terminés	Nb de points acquis	Nb maximum de points	Performance déclarée	Part du domaine / exercice	Nb d'indicateurs	Nb documents
1	Stratégie et gouvernance	15	15	15	41	60	68.3%	18.3 %	0	42
2	Politique sociale et ancrage territorial	31	31	31	71	124	57.3%	31.7 %	0	186
3	Gestion environnementale	42	42	42	78	168	46.4%	34.8 %	3	28
4	Enseignement et formation	7	7	7	15	28	53.6%	6.7%	0	11
5	Activités de recherche	6	6	6	19	24	79.2%	8.5%	0	14

CONCLUSION :

Aujourd'hui, plus d'une centaine d'Établissements d'Enseignement Supérieur se sont engagés dans une démarche de développement durable afin de se conformer à l'art 55 du Grenelle 1 de l'environnement : « *Les établissements d'enseignement supérieur élaborent un « **plan vert** » pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter **une labellisation** sur le fondement de critères de développement durable* ».

Une étude sur un label développement durable est en cours d'étude pour répondre aux enjeux suivants :

1. Assurer une **reconnaissance nationale et internationale** des actions en matière de développement durable dans l'enseignement supérieur français.
2. **Protéger et promouvoir la spécificité culturelle de l'enseignement supérieur français** en privilégiant un label conçu par les établissements d'enseignement supérieur et qui met en relief **l'amélioration continue** (versus sélectivité) **et la performance** (versus processus de management) en matière de développement durable
3. **Fournir aux parties prenantes de l'enseignement supérieur français un outil d'aide à la décision clair, légitime.**

Bibliographie et webographie

SITE DE LA CPU : www.cpu.fr

SITE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

SITE DE L'OUTILS EVADDES : <http://www.evaddes.com/>

SITE DE L'AFNOR : <http://www.afnor.org>